

AUGMENTEZ VOTRE SECURITE SUR LA ROUTE,
PAYEZ MOINS POUR VOTRE ASSURANCE AUTO.

< VIVIUM
S² Pack >



Aujourd'hui, la technologie est omniprésente et facilite notre vie au quotidien. Le marché de l'assurance l'a compris et prend pleinement part à cette évolution.

C'est pour cette raison que nous avons développé le VIVIUM S² Pack : une formule qui augmente votre sécurité sur la route. Avec un effet immédiat sur votre porte-monnaie.

COMMENT ÇA MARCHE?

Lorsque vous souscrivez un VIVIUM S² Pack, vous recevez un VIVIUM S² Box. Vous pouvez facilement placer vous-même ce petit appareil sur la batterie de votre voiture. La box enregistre les informations relatives à votre comportement au volant, ainsi que le nombre de kilomètres parcourus, les moments auxquels le véhicule est utilisé, le type de routes empruntées (En Belgique, en ville sur les autoroutes). Vous pouvez ensuite consulter ces données sur une page web personnelle. Super pratique!

Il va de soi que nous respectons votre vie privée lors de la mesure de vos données : vous voyez sur votre écran ce que nous voyons et vos données sont traitées de manière confidentielle.

PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ!

Grâce au GPS intégré dans la VIVIUM S² Box, votre sécurité est renforcée. Si la Box enregistre un accident dont l'impact est supérieur à 2,5 force g, nous vous appelons et vérifions si tout va bien. Si vous le souhaitez, nous envoyons une dépanneuse et une ambulance sur place. En cas d'impact de 4 force g et plus, nous agissons exactement de la même manière mais, si vous ne répondez pas, nous envoyons les services de secours sans attendre.

Votre voiture est volée? Grâce au GPS intégré, nous pouvons immédiatement localiser votre véhicule, même si vous n'avez pas souscrit la garantie vol dans votre assurance voiture.

RÉDUCTION SUR VOTRE PRIME D'ASSURANCE AUTO

En souscrivant le VIVIUM S² Pack vous bénéficiez d'une réduction immédiate sur votre prime d'assurance auto. Plus précisément sur les garanties Responsabilité Civile (légalement obligatoire) et Dégâts Matériels. Vous pouvez contracter celle-ci en souscrivant l'assurance omnium qui couvre les dégâts à votre propre véhicule.



Votre courtier? Votre partenaire

Votre courtier est votre premier point de contact lors de la composition d'une assurance mais aussi en cas de sinistre. Il bénéficie de tout notre soutien dans l'aide et le suivi qu'il vous apporte :

- **Information** – Discutez de cette brochure avec lui. Il peut vous conseiller en toute indépendance.
- **Sinistre** – En cas de sinistre, téléphonez directement à votre courtier. Il entreprendra sur-le-champ les démarches nécessaires. Il suit votre dossier de près et vous accompagne de la déclaration jusqu'à la réparation du sinistre.

Vivium. Ensemble, c'est sûr.

Vivium, qui travaille avec des courtiers indépendants, est une marque de P&V Assurances scrl. Nous sommes une des plus grandes compagnies d'assurances en Belgique.

Nous connaissons parfaitement le marché et offrons un large éventail d'assurances : assurances vie, assurances nonvie et employee benefits. Nous le faisons pour les particuliers et les indépendants, mais également pour les PME et les grandes entreprises.

Vivium croit fermement à la valeur ajoutée des courtiers en leur qualité de partenaire à long terme du client. C'est pourquoi nous travaillons d'arrache-pied à des produits et services de qualité afin que les courtiers puissent jouer pleinement leur rôle de conseiller.

Le produit VIVIUM S² Pack, développé par Vivium, une marque de P&V Assurances SCRL, est soumis au droit belge et comporte des exclusions, limitations et conditions applicables au risque assuré.

Conclu pour un an, le contrat d'assurance peut être reconduit tacitement.

Le présent document est purement informatif et n'engage pas Vivium. Avant de souscrire un contrat VIVIUM Auto, veuillez prendre connaissance des Conditions Générales, disponibles sur vivium.be et auprès de votre courtier Vivium.

Si vous n'êtes pas satisfait, n'hésitez pas à contacter votre courtier ou à adresser votre plainte à notre service Gestion des Plaintes, par courrier postal à Gestion des Plaintes rue Royale 151 à 1210 Bruxelles, par email à plainte@vivium.be ou au 02 250 90 60. Si la solution qui vous est proposée ne vous donne pas satisfaction, n'hésitez pas à contacter le service Ombudsman des Assurances, situé square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles, au 02 547 58 71 ou par mail à info@ombudsman.as.

Les avantages de VIVIUM S² Pack

- Réduction sur votre assurance RC Auto et / ou la garantie Dégâts Matériels
- GPS intégré afin de localiser votre voiture en cas de vol
- Localisation immédiate en cas d'accident
- Consultation de votre style et de vos statistiques de conduite via votre page web personnelle.

Vous souhaitez de plus amples informations? Contactez votre courtier. Il mettra en regard votre situation personnelle et vos aspirations, et vous proposera la solution la mieux adaptée à vos besoins.

E.R.: P&V Assurances scrl - Rue Royale 151, 1210 Bruxelles - 8.401F - 071.2018

Vivium est une marque de P&V Assurances scrl,
Compagnie d'assurances agréée sous le code 0058
TVA BE 0402 236 531 - RPM Bruxelles

SIEGE SOCIAL

Rue Royale 151 - 1210 Bruxelles - tél. +32 2 406 35 11

SIEGE D'ANVERS

Desguinlei 92 - 2018 Antwerpen - tél. +32 3 244 66 88